

Credibilite Budgetaire Et Odd En Cote D'ivoire : Cadre De Recherche Sur L'odd 16.6.1

de Julien TINGAIN, Social Justice



Credibilite Budgetaire Et Odd En Cote D'ivoire : Cadre De Recherche Sur L'odd 16.6.1

de Julien TINGAIN, Social Justice

Table des matières

1. Objet et principales conclusions	4
2. Aperçu de l'engagement du gouvernement en faveur des ODD dans la définition des priorités nationales	6
3. La Crédibilité budgétaire en Côte d'Ivoire	8
4. Discussions sur l'impact de la COVID sur les habitudes de dépenses	9
5. Discussions sur les dépenses liées au genre inscrites au budget	10
6. Analyse des limites des données présentées dans la fiche d'informations	12
7. Conclusions et recommandations	15
8. Annexes	17

1. Objet et principales conclusions

Les efforts de la Côte-d'Ivoire pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030 sont confrontés à des défis majeurs.

Pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement, la Côte-d'Ivoire devra mobiliser efficacement des financements nationaux et internationaux en faveur de programmes capables de relever ces défis. Les budgets nationaux sont au cœur de cet effort. Cependant, de nombreux gouvernements dont la Côte d'Ivoire s'écartent des budgets prévus pendant l'exécution ; un défi connu sous le nom de crédibilité budgétaire qui peut entraîner des sous-financements ou dépriorisation des dépenses dans les secteurs sociaux. Les ODD reconnaissent ce défi à travers l'indicateur de suivi 16.6.1, qui permet d'examiner les dépenses publiques par rapport au budget approuvé. Cependant, dans de nombreux pays, y compris la Côte d'Ivoire, le débat public sur le financement des ODD se concentre davantage sur les allocations que sur la mise en œuvre.

Les objectifs des ODD en Côte d'Ivoire peuvent être atteints par la mise en œuvre crédible du plan quinquennal (2021-2025) et par l'établissement d'un budget crédible. Cette note examine donc les modèles de crédibilité budgétaire de 2018 à 2020 dans sept secteurs clés liés à dix objectifs de développement durable, en utilisant les données budgétaires disponibles tirées des rapports sur la loi de règlement budgétaire et des rapports de la Cour des Comptes, qui rendent compte des dépenses des ministères, en l'absence de systèmes de suivi plus formels pour les informations sur

l'exécution budgétaire concernant les dépenses liées aux ODD. Cette analyse vise à montrer comment les performances actuelles de la Côte d'Ivoire en matière de crédibilité budgétaire peuvent potentiellement avoir un impact sur les efforts plus larges visant à atteindre les ODD et fournit des recommandations sur la manière dont le gouvernement, la Cour des Comptes, le Parlement, la société civil les médias et les partenaires financiers et techniques peuvent davantage sensibiliser et agir sur la crédibilité budgétaire et les discussions autour des objectifs de développement.

Pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement, la Côte-d'Ivoire devra mobiliser efficacement des financements nationaux et internationaux en faveur de programmes capables de relever ces défis.

2. Aperçu de l'engagement du gouvernement en faveur des ODD dans la définition des priorités nationales

Selon le Ministère du Plan et du Développement, un engagement et un leadership du gouvernement ivoirien ont été réaffirmés en faveur des ODD dès leur adoption. A l'issue de ce sommet, la Côte d'Ivoire a fait sienne les ODD à l'horizon 2030 et s'est inscrite résolument dans leur réalisation. Ces engagements se sont traduits par (i) la mise en place d'un cadre de concertation nationale multipartite, (ii) une participation de haut niveau au dit Sommet et (iii) la prise en compte des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020. L'adoption du PND comme cadre de référence des initiatives publiques et privées sur le territoire, visant l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020, s'organise autour de cinq axes stratégiques recoupant effectivement les ambitions décrites dans les ODD :

1. Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance (ODD 11, 16 et 17)
2. Accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 14)
3. Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation responsable (ODD 8, 12)
4. Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur l'ensemble du territoire national et préservation de l'environnement (ODD 6, 7, 9, 13, 15)

5. Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale (ODD 10, 17)

En ce qui concerne le PND 2021-2025 qui a été élaboré et validé récemment, pour le Ministère du Plan et du Développement : « l'objectif global de ce plan est de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ».

Les cinq piliers du PND 2021- 2025 sont :

- Le renforcement de la transformation productive, développement de pôles industrielles et la digitalisation de l'économie ;
- Le développement du capital humain et l'amélioration de sa productivité ; ((ODD 1, 2, 3, 4, 5, 14)
- Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;
- Le développement régional par la création des pôles économiques compétitifs et poursuite du développement des infrastructures de soutien à la croissance ;
- L'approfondissement de la Gouvernance dans tous ses aspects et la modernisation de l'Etat.

Au niveau du lien entre la mise en œuvre des objectifs des ODD et le budget, la nomenclature budgétaire ne permet pas d'identifier avec

précision l'impact des ODD en lien avec le budget. Par exemple, à la lecture du budget, l'on ne verra pas une ligne budgétaire marquée pour le financement des activités des ODD. Cependant, selon le message-clé issu de l'Examen National Volontaire (ENV 2019), le Ministère du Plan dit sensibiliser les acteurs de l'élaboration du budget et les autres à prendre en compte les activités liées à la réalisation des ODD.¹

Ainsi, le cadre ivoirien élaboré autour des ODD travaille à assurer une sensibilisation, une appropriation et un engagement des acteurs ivoiriens au service des ODD. Toutes les parties prenantes ont pris des engagements pour faire la promotion des ODD dans les plans de mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels et locaux qui se résument comme suit :

1. La mise en cohérence des politiques avec le PND et l'intégration des ODD. Le Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, défenseur et porteur du PND, est garant de la bonne concordance des plans, de l'accomplissement des tâches et de la bonne coordination des ressources.
2. Le vote du budget de l'Etat par le Parlement en accordant une attention particulière au suivi des montants alloués au financement des ODD. Le Parlement dressera également l'inventaire des lois existantes en tenant compte des cibles des ODD.
3. L'organisation des commissions thématiques pour des avis à l'endroit de l'Exécutif sur le processus de suivi des ODD par le Comité Economique et Social.
4. Les révisions des plans régionaux et communaux à la lumière du PND par les

Collectivités.

5. Le contrôle citoyen effectué par les Organisations de la Société Civile (OSC) en faveur d'une mise en œuvre efficace du PND 2016-2020, favorisant les concertations entre les différentes parties.

Afin de financer son programme des ODD, la Côte d'Ivoire bénéficie du concours de plusieurs institutions financières internationales comme la Banque Mondiale, le FMI, la BAD ainsi que les Nations Unies (PNUD, UNICEF) sous formes de dons ou de prêts. Cependant, le budget ne précise comment les fonds sont consacrés à la réalisation des objectifs spécifiques des ODD.

En 2019, l'Examen National Volontaire (ENV) de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre des ODD s'est concentré sur la mise en œuvre des cinq objectifs retenus par le forum sur le thème de : « Donner aux gens les moyens d'agir, garantir l'inclusion et l'égalité ».²

Dans ce rapport, il a été question de passer en revue les progrès et l'état des 17 ODD. Ainsi, pour chaque ODD, avec des cibles et des indicateurs déterminés, un état des lieux est fait sur les progrès et les défis à relever pour l'atteinte de celui-ci. En ce qui concerne l'Indicateur 16.6.1: Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire), le rapport a été bref et succinct sur cette notion. Il ne présente qu'une diminution des dépenses de fonctionnement en proportion du budget initial approuvé de 47,39% en 2015 à 40,24% en 2017. Cette observation est agrégée et ne donne pas d'informations budgétaires détaillées sur les dépenses liées aux ODD.

¹ https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23081Cote_d_Ivoire_CIV_Messages_cles_VNR.pdf, consulté le 10/04 /22

² https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23327COTE_dIVOIRE_Draft_Rapport_VNR_CIV.pdf, accessed 23/ 02/ 2022

3. La Crédibilité budgétaire en Côte d'Ivoire

La crédibilité budgétaire décrit la capacité des gouvernements à atteindre leurs objectifs de dépenses et de recettes avec précision et cohérence (IBP, 2018)³. Elle est mesurée par l'indicateur ODD 16.6.1 qui fait référence aux « dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur ou par corde budgétaire ou autre critère similaire ».⁴

En Côte d'Ivoire, l'étape de mise en place du budget pour son exécution par les structures étatiques est la dernière des 12 étapes du processus de préparation du budget :⁵

- Programme d'investissements Publics (PIP au plus tard mi-mars) ;
- Cadre macroéconomique à moyen terme (au plus tard fin mars) ;
- Cadrage budgétaire en moyen terme (au plus tard fin avril)
- Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP au plus tard mi-mai)
- Débat d'Orientation Budgétaire (avant fin juin) ;
- Lettre de cadrage du Premier Ministre et

enveloppes budgétaires (au plus tard fin juin) ;

- Conférences internes (Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses-Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP)
- Conférence budgétaire ;
- Conférences ministérielles ;
- Examen et Adoption du projet de budget (au plus tard la première quinzaine du mois de septembre) ;
- Vote du budget par le Parlement ;
- Mise en place du Budget.

C'est à cette dernière étape du processus de l'élaboration budgétaire que l'Etat transfère des fonds vers chaque entité administrative publique pour l'exécution de son budget qui lui est consacré. Mais, dans la pratique, l'exécution du budget de chaque entité se fait à travers 14 étapes à l'aide d'un outil informatique dénommé le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE) qui met en réseau les différents acteurs traitant les opérations de dépenses du budget de l'Etat.⁶

³ Faire et tenir des promesses : pourquoi la crédibilité du budget est importante IBP (2018). Disponible sur : <https://internationalbudget.org/2018/07/why-budget-credibility-matters/>

⁴ <https://sdg.data.gov/16-6-1/>

⁵ <https://budget.gouv.ci/echos-budget.html> consulté 20/ 04/ 2022

⁶ <https://budget.gouv.ci/>, page 13, accédé 20/ 04/ 2022

Cependant, des situations économiques et sociales imprévues (comme des crises économiques et sanitaires) peuvent permettre à l'Etat, en vertu de l'article 25 de la loi organique n°2014-336⁷ du 05 juin 2014 portant loi de Finances, de modifier les montants des différents budgets de chaque entité administrative. Mais comme le précise ledit article,⁸ le gouvernement devrait prendre les dispositions pour informer le parlement dans les meilleurs délais tel que l'exige la loi. Ce qui aboutit à l'adoption d'une autre loi de finances appelée loi de finances rectificatives (articles 46 et 47 de la loi organique portant la loi des finances) si les conditions prescrites par lesdits articles sont remplies. Ainsi, la loi des finances rectificative donne la légalité et l'autorisation au gouvernement de modifier, (augmenter ou diminuer) le budget et les dépenses.

En outre, depuis 2018 en Côte d'Ivoire, pour renforcer ses instruments de contrôle de la gestion des finances publiques, la Cour des Comptes participe aussi au suivi de la gestion des ressources publiques à travers la publication régulière de rapports d'audits et de rapports annuels sur l'exécution des lois de finances et une déclaration générale de conformité entre les comptes individuels des comptables publics et les comptes généraux de l'Etat.

A cet effet, conformément à ses prérogatives, le rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution de la loi des finances 2020⁹ a été établi en 2021. Ce rapport fait état d'une sous-utilisation des crédits budgétaires dans des domaines tels que les charges financières liées à la dette publique¹⁰, la dette extérieure, les dépenses de personnel et les dépenses d'investissement. En ce qui concerne la sous-

utilisation des dépenses budgétaires, le rapport de la Cour des Comptes ne mentionne aucune explication du gouvernement justifiant les cas de sous-utilisation des dépenses. Au niveau des textes régissant la sous-utilisation du budget ou le dépassement budgétaire, aucun article de la loi organique n° 2014-337 du 5 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques n'aborde la question. Ainsi, l'analyse de la crédibilité budgétaire en termes de sous-utilisation du budget de l'État ou de dépassement en vertu de cette loi est difficile. Les bonnes pratiques et les règles de transparence budgétaire aux niveaux régional et international telle que celles du PEFA peuvent servir pour une telle analyse afin de proposer une réforme dans ce sens. En outre, il convient de noter que l'article 25 de la loi organique n° 2014-336 du 5 juin 2014 portant loi de finances impose au gouvernement de ne procéder à une modification budgétaire qu'à hauteur de 1% du budget initial.

Tendance de la crédibilité budgétaire en 2018, 2019 et 2020.

Sur la base des informations recueillies dans les rapports finaux sur l'exécution des dépenses au titre des budgets 2018, 2019 et 2020 et des lois de règlement, le gouvernement ne dépense pas conformément au budget approuvé. Au cours de ces trois années, le gouvernement a sous-utilisé ou dépassé le budget initial comme suit : - 6% ; +4% et -9% des budgets initiaux en 2018, 2019 et 2020, respectivement.^{11 12 13}

7 <https://www.igf.finances.gouv.ci/IgfAdmin/textesofficiels/doc/2014336%20loi%20organique%20relative%20aux%20lois%20de%20finances.pdf>, consulté le 3/02/2022

8 <https://www.igf.finances.gouv.ci/IgfAdmin/textesofficiels/doc/2014336%20loi%20organique%20relative%20aux%20lois%20de%20finances.pdf>, consulté le 3/02/2022

9 http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf, page 24, consulté le 29/ 02/ 22

10 http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf, page 24, consulté le 29/ 02/ 22

11 <http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1584034303RAPPORT%20SUR%20LEXECUTION%20DU%20BUDGET%20%20VERSION%20du%201er%20octobre%202019.pdf>, consulté le 3 02 2022

12 Idem

13 http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf, consulté le 2 03 2022

Le tableau 1 ci-dessous montre les écarts moyens calculés des dépenses réelles par rapport au budget, ainsi que la performance et les tendances des ODD qui se rapportent à ces secteurs, sur la base de l'indice ODD de 2021.¹⁴ Des détails supplémentaires sur les dépenses par année et la base des calculs basés sur les chiffres fournis dans les lois de règlement sont fournis dans le tableau en annexe.

La tendance dominante dans ces déséquilibres budgétaires est la sous-utilisation du budget général de l'État. Sur la base de l'analyse ci-dessus, on est en mesure de remettre en question la crédibilité budgétaire au cours des trois dernières années conformément aux normes de bonnes pratiques telles que le cadre PEFA qui fixe la référence pour les bonnes pratiques comme ayant moins de cinq pour cent (5%) de variation dans les dépenses réelles par rapport au budget.¹⁵ En outre, nous sommes en mesure de remettre en question les progrès vers l'accomplissement dans la réalisation des ODD compte tenu des énormes défis à relever pour atteindre les objectifs de dépenses.

Sources de données pour la classification du budget par secteur lié aux ODD et aux progrès des pays dans la réalisation des objectifs

Sur la base des données budgétaires fournies par les lois de règlement budgétaire de 2018, 2019 et 2020, nous avons observé des variations dans les dépenses réelles par rapport au budget approuvé dans les sept secteurs analysés dans cette note, à savoir : l'agriculture et l'alimentation, la santé,

l'éducation, l'environnement, l'égalité des sexes, l'eau et l'assainissement et la protection sociale. En comparant les dépenses réelles aux budgets approuvés, il convient de noter qu'au cours des trois dernières années, les dépenses ont été soit inférieures soit supérieures au budget approuvé pour chacun de ces secteurs. Comme le montre le tableau en annexe, ce n'est qu'en 2019 que nous avons constaté la mise en œuvre exacte et complète des dépenses budgétaires dans chaque secteur conformément à la loi de règlement.

D'autre part, en 2020, tous les secteurs mentionnés ci-dessus ont vu leurs budgets sous-utilisés. Cela pourrait s'expliquer par la présence du COVID-19 qui aurait entravé la mise en œuvre des activités du gouvernement conformément aux budgets approuvés. Aussi, des analyses et des recherches plus poussées seraient-ils nécessaires pour mieux documenter les raisons de cette sous-utilisation.

¹⁴ Pour les données, voir : <https://2021.dashboards.sdindex.org/profiles/cote-d-ivoire>
¹⁵ Cadre PEFA 2016 : <https://www.pefa.org/resources/pefa-2016-framework>

Tableau 1 : Écarts budgétaires moyens par secteur de 2018 à 2020 par rapport à la performance et aux tendances en rapport avec les objectifs des ODD connexes

Secteur :	Objectif(s) ODD connexe(s)	Performance de l'indice ODD	Tendance de l'indice ODD	Part des dépenses totales (moyenne)	Écart budgétaire (moyenne)
Agriculture et alimentation	Objectif 2 : Faim Zéro	Des défis majeurs demeurent.	En stagnation	0%	- 7 %
Éducation	Objectif 4 : Education de qualité	Des défis majeurs demeurent.	Sur la bonne voie ou maintien de l'amélioration des ODD	7 %	-1 %
Environnement	Objectif 13 : Action en faveur du climat	ODD atteint	Sur la bonne voie ou maintien de l'amélioration des ODD	0%	-3 %
	Objectif 14 : La vie aquatique	Encore d'importants défis à surmonter	En stagnation		
	Objectif 15 : La vie sur terre	Encore d'importants défis à surmonter	En stagnation		
Genre	Objectif 5 : Équité des genres	Des défis majeurs demeurent.	Amélioration modérée	0%	-18 %
Santé	Objectif 3 : Bonne santé et bien-être	Des défis majeurs demeurent.	Amélioration modérée	3 %	-5 %
Protection sociale	Objectif 1 Eradication de la pauvreté	Des défis majeurs demeurent.	Amélioration modérée	0%	-4%
	Objectif 10 : Inégalités réduites	Informations non disponibles	Informations non disponibles		
Eau et assainissement	Objectif 6 : Eau potable et assainissement	D'autres défis majeurs demeurent.	En stagnation	0%	-20 %
Budget total					-4%

Dépassement des écarts budgétaires dans le budget global

Dans le tableau en annexe, sur la base des données des lois de finances, l'analyse des taux des dépenses budgétaires nous laissent voir deux types de réalités, soit un dépassement budgétaire, soit une sous-utilisation budgétaire.

✓ Dépassement budgétaire dans le budget global

En analysant les données de l'annexe, nous constatons que la plupart des sept secteurs clés analysés dans cette note n'ont jamais dépassé leur budget, même si le budget total a été dépassé de 4% en 2019. Selon la loi de règlement 2019, cela provient d'une mobilisation des recettes internes mais qui n'a pas été budgétisée dans une loi de finance rectificative. En effet, l'analyse de la loi de règlement du budget pour l'année 2019 et du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution de la loi de finances régissant le budget 2019 montre le non-respect des procédures budgétaires en lien avec la loi organique n° 2014-336 du 5 juin 2014 relative aux lois de finances par le gouvernement et la non-concordance des montants budgétaires entre les deux entités étatiques (Ministère du Budget et Cour des Comptes). Selon la loi portant règlement du budget pour l'année 2019, les ressources de 2019 ont subi deux modifications, passant d'un montant de 7,7 milliards de FCFA à 8,1 milliards de FCFA, soit une augmentation de 341 milliards de FCFA. Cependant, ce dernier montant ne figure pas dans le rapport de la Cour des Comptes pour l'exécution de la loi de finances du budget 2019. Ce rapport de la Cour des Comptes ne mentionne que le montant de 7,7 milliards de FCFA.

Alors que si nous faisons le rapport en lien avec le montant des ressources du budget initial tel que souligné par la Cour des Comptes (6,6 milliards F CFA), la nouvelle modification des ressources 8,1 milliards F CFA a évolué d'un montant de 1,5 milliards^{16,17} F CFA par rapport au montant de 6,6 milliards F CFA ; soit une augmentation de 22%. Par conséquent, en vertu des articles 25 et 47 de la loi organique relative aux lois de finances, ce nouveau montant à recouvrir comme les recettes de l'Etat d'un montant de 8,1 milliards F CFA devrait faire l'objet d'une loi de finance rectificative. Ensuite, par rapport à cette nouvelle ressource, les dépenses effectives au cours de l'année 2019 s'élevaient à 8 000 milliards de FCFA. Il en résulte un excédent budgétaire de 64 milliards de FCFA. Ainsi, nous constatons que même lorsque, de nouvelles ressources de l'État sont disponibles, elles ne sont pas consacrées aux secteurs-clés nécessaires à la réalisation des ODD, comme nous le verrons dans les sections suivantes.

✓ Sous-utilisation budgétaire par secteur

Les données montrent que les dépenses réelles s'écartent des budgets approuvés. En 2018, nous constatons que les dépenses totales réelles ont été sous-utilisées de 6 %. En examinant les dépenses par secteur, les secteurs de l'éducation, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement ont entièrement dépensé leur budget approuvé. Cependant, d'autres secteurs ont connu une sous-utilisation des crédits, tels que l'équité de genre, qui a sous-utilisé le budget de 21%, et la protection sociale, où le budget a été sous-utilisé de 13%.

En 2019, contrairement à 2018, les données relatives aux dépenses totales réelles par rapport au budget montrent un dépassement de 4 %. Selon la loi de règlement 2019, cette augmentation en termes de

¹⁶ <http://dgbf.gouv.ci/loi-de-reglements-2/>, page 4, accédé on 22/ 04 / 2022

¹⁷ http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf, page 15, accédé 2/03/2022

dépassement budgétaire s'explique par un excédent budgétaire de 64 milliards de francs CFA résultant d'un niveau de ressources mobilisées à hauteur de 8 067 milliards de francs CFA et d'un montant de dépenses exécutées de 8 003 milliards de francs CFA. Cependant, les données sur les dépenses des ministères ne font presque pas apparaître de dépassement ou de sous-utilisation. Selon les données des lois de règlement du budget, tous les secteurs ont dépensé l'intégralité de leur budget (écarts quasi nuls). Ici, le dépassement des dépenses que l'on observe à travers le tableau ne concerne certainement pas les secteurs indiqués dans le tableau.

En 2020, les données montrent que le budget total a été sous-utilisé de 9 %. Cette année, les données par secteur montrent que seul le secteur de la protection sociale a vu son budget entièrement dépensé. En revanche, les autres secteurs ont sous-utilisé leur budget dans une fourchette allant de 2 % pour l'éducation à 59 % pour l'eau et l'assainissement.

Liens entre les progrès vers la réalisation des ODD et les écarts budgétaires dans les secteurs concernés

La Côte d'Ivoire s'est engagée à atteindre les objectifs de développement durable, mais en 2021, le pays avait un indice de développement durable global de 57,6/100, suivi d'un classement de 131 sur 165 pays.¹⁸ Selon le tableau de bord des tendances ODD pour 2021, sur les 17 ODD, seulement (02) ODD ont été atteints. Ce sont les ODD 12 et 13. Il est constaté que treize (13) ODD ont des défis majeurs à relever et deux (02) ODD (ODD 14 et 15) ont des défis

importants à relever avec des scores stagnants ou augmentant à moins de 50% du taux requis. Nous avons donc des insuffisances et des défis à relever pour l'atteinte de plusieurs ODD en particulier l'ODD 16 dont l'objectif n'est pas encore atteint et où la Côte d'Ivoire a obtenu un score stagnant ou en dessous du taux requis (50%), malgré les progrès constatés.

En ce qui concerne le lien entre les progrès vers les ODD et les écarts budgétaires dans les secteurs concernés, l'examen des données sur les écarts budgétaires figurant dans le tableau 1 et l'annexe et le rapport sur les ODD 2021 montre les résultats suivants :

Pour le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, au cours des trois dernières années, comme le montre l'annexe, nous constatons une sous-utilisation du budget de 3 % en 2018 et de 17 % en 2020. Selon le rapport ODD 2021, l'ODD 2 intitulé « Faim zéro » n'a pas encore été atteint et des défis majeurs subsistent. Compte tenu de ces défis, il peut être important que le gouvernement augmente le taux de dépenses dans l'agriculture pour accélérer les progrès dans ce secteur.

Pour le secteur de l'éducation, pour la même période, nous avons constaté une sous-utilisation du budget à hauteur de 2% en 2020. Et selon le rapport ODD 2021, l'ODD 5 (éducation de qualité) n'est pas atteint même si des efforts sont consentis.

En ce qui concerne le secteur de l'environnement, comme le montre l'annexe, au cours des trois dernières années, il y a eu une sous-utilisation de 9 % au cours de l'année 2020. Mais selon le rapport sur les ODD 2021, les deux ODD (12 et 13) liés à l'environnement sont atteints.

¹⁸<https://dashboards.sdgindex.org/profiles/cote-d-ivoire/indicators>, consulté le 23/02/2022

Par rapport au secteur de l'équité des genres, comme le montre l'annexe, nous constatons une sous-utilisation des budgets sur deux ans : 21 % en 2018 et 33 % en 2020. Selon le rapport sur l'ODD 2021, nous avons assisté à une amélioration modérée du score de l'ODD 5, l'égalité des chances, mais l'objectif n'est pas atteint et des défis majeurs subsistent. Il convient de relever le manque de crédibilité, car les ressources disponibles chaque année ne sont pas utilisées alors que des défis importants subsistent.

Qu'en est-il des écarts budgétaires dans le secteur de la santé par rapport à l'ODD relatif à la santé et au bien-être ?

Comme le montre l'annexe, nous constatons une sous-utilisation du budget de 2 % en 2018 et de 14 % en 2020. Le rapport sur l'ODD 2021 montre que, malgré une amélioration modérée de l'ODD 3 (santé et bien-être), l'objectif n'est pas atteint et des défis majeurs subsistent, tandis que les ressources disponibles n'ont pas été intégralement utilisées.

En ce qui concerne les écarts budgétaires dans le secteur de la protection sociale en lien avec l'ODD 1 sur l'élimination de la pauvreté et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités, nous notons une sous-utilisation du budget en 2018 de 13%, mais les autres années (2019,2020), le budget est entièrement dépensé. En outre, selon le Rapport sur le développement durable 2021, l'ODD 16 n'est pas atteint et des défis majeurs demeurent avec un score stagnant ou augmentant à moins de 50% du taux requis.

Concernant les écarts budgétaires dans le secteur de l'eau et de l'environnement en lien avec l'ODD 6 « Eau propre et assainissement », au cours des trois dernières années, selon le tableau Excel des ODD, il y a eu une sous-utilisation du budget en 2020 de 59%, mais les autres années, le budget a été entièrement

dépensé. Et selon le rapport ODD 2021, la plupart des objectifs de développement durable (ODD) ne sont pas atteints et des défis majeurs demeurent avec un score stagnant ou augmentant à moins de 50% du taux requis.

Comme on peut le constater, les ressources des secteurs prioritaires pour la réalisation des ODD sont sous-utilisées, alors même que plusieurs défis subsistent dans ces secteurs. On peut donc se demander si la sous-utilisation du budget dans plusieurs secteurs prioritaires ne justifierait pas les résultats actuels et les défis observés pour la réalisation des ODD ? La faiblesse de la crédibilité budgétaire ne contribue-t-elle pas à ce que plusieurs ODD soient loin d'être atteints ?

4- Discussions sur l'impact de la COVID sur les habitudes de dépenses

✓ Les Politiques mises en place par le gouvernement pour atténuer les impacts sanitaires et économiques de la COVID 19

En Côte d'Ivoire, afin d'atténuer les impacts sanitaires et économiques négatifs de la COVID 19, le gouvernement a mis en place un Plan de soutien économique, social et humanitaire visant à maintenir l'activité économique, préserver l'emploi et favoriser une reprise rapide post-crise à hauteur de 1700 milliards de FCFA, soit 5% du PIB. Ce plan était principalement structuré autour de quatre (4) Fonds, notamment, le Fonds de soutien aux grandes entreprises, avec une dotation de 100 milliards de FCFA ; le Fonds de Soutien aux PME doté de 150 milliards de FCFA ; le Fonds de soutien aux acteurs du Secteur Informel doté de 100 milliards de FCFA ; et le Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence Humanitaire avec une dotation de 170 milliards de FCFA.¹⁹

Concernant les impacts de la COVID 19 sur le budget des secteurs analysés, le constat est qu'au regard des montants des dépenses réelles effectuées durant l'année 2020, l'ensemble de tous les secteurs indiqués notamment l'Agriculture et l'alimentation, la Santé, l'Éducation, l'Environnement, l'Équité des genres, l'Eau et assainissement et la Protection sociale ont vu leurs budgets être sous-utilisés. Le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier, a connu

des niveaux élevés de sous-utilisation, à hauteur de 59 % du budget approuvé. Même le secteur de la santé, bien qu'ayant connu une augmentation de son budget 2020 par rapport au budget 2019, n'a pas vu son budget être entièrement utilisé. Le budget de la santé a connu une sous-utilisation à hauteur de 14%, malgré la situation liée à la Covid19 et la nécessité d'investir dans la santé pour soutenir les populations touchées par les effets néfastes de la COVID 19.

Ce changement de crédibilité budgétaire au cours de la période 2020 a eu un impact largement négatif sur la majorité des secteurs observés. Et cela a certainement compromis la réalisation des objectifs des ODD en Côte d'Ivoire.

¹⁹ <https://www.ccesp.ci>, consulté le 11/24/21

5. Discussions sur les dépenses liées au genre inscrites au budget

Au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020), les dépenses réelles consacrées au secteur de l'équité et du genre du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant s'élevaient à 891 millions de francs CFA ; 1,9 milliard de francs CFA ; 1,1 milliard de francs CFA, respectivement, soit une moyenne de 0,02% du budget total pour ces trois années. Au vu de ces chiffres, l'on constate une évolution des dépenses réelles au cours des deux dernières années. Cependant, nous constatons une sous-utilisation des dépenses à hauteur de 21 et 33%. Cette sous-utilisation contribue probablement à l'insuffisance des mesures ou des services sectoriels et, par conséquent, des ODD.

Bien qu'en Côte d'Ivoire, le genre est considéré comme une question transversale, la question du genre a été toujours dévolue au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Mais cette préoccupation aujourd'hui implique plusieurs autres entités étatiques. C'est pourquoi, en plus de la direction intitulée Promotion de la Femme et du Genre qui existe au sein dudit ministère, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dispose en son sein d'une cellule genre créée de 2018 à 2019.

Par ailleurs, compte tenu de son aspect transversal, les activités liées au genre sont rattachées à plusieurs secteurs des ODD en termes de dépenses effectives. Ainsi pour un meilleur suivi de l'action gouvernementale dans ce secteur, il faudrait que les dépenses dans

des lignes budgétaires soient bien définies. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, la création d'une école locale dédiée aux filles a un impact sur le genre car elle permet aux jeunes filles d'avoir accès à l'éducation au même titre que les jeunes garçons. Par conséquent, la mise en œuvre de la politique nationale d'égalité de genre devrait être clairement reflétée dans l'exécution des dépenses dans d'autres secteurs afin de mieux suivre et évaluer le secteur de l'égalité de genre.

6. Analyse des limites des données présentées dans la fiche d'informations

La collecte et l'analyse des données présentées en annexe se sont appuyées sur les documents budgétaires qui sont la loi de règlement de budget et le rapport de la Cour des Comptes pour l'exécution de la loi des finances en vue du règlement du budget de l'année.

L'une des premières limites de ces documents, est que les principes d'écriture budgétaires (l'orthodoxie budgétaire) et des nomenclatures budgétaires (directives budgétaires), ne mentionnent pas de manière précise les dépenses liées aux objectifs des ODD.

En outre, une autre limite des données du tableau réside dans le fait que certains intitulés des secteurs indiqués pour l'analyse ne correspondent pas de manière précise aux noms des ministères ou des programmes contenus dans le budget. Par exemple, nous avons le secteur intitulé « Agriculture et alimentation » qui n'est pas répertorié tel quel dans les documents budgétaires ci-dessous mentionnés. Pour répondre à cette exigence correspondant à ce secteur « Agriculture et alimentation », nous avons utilisé des lignes budgétaires du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable et du Ministère de la Production Animale.

Sur la question de l'autorité gouvernementale ou d'autorité locale, il est à noter qu'en Côte d'Ivoire, le concept de "gouvernement local" n'existe pas dans la réglementation du pays. Mais l'on parle d'administration déconcentrée. En effet, pour une meilleure efficacité de son action gouvernementale envers ses citoyens, le gouvernement a créé des districts, des régions et des communes. Cependant, toutes ces entités administratives ne sont que des représentations de l'administration centrale (le gouvernement)²⁰ qui s'occupe en partie de leur financement à travers des opérations de transfert de fonds qu'il met à leur disposition lors de l'exécution du budget. Car en ce qui concerne l'administration décentralisée (les districts, les régions et les communes), le transfert de fonds par l'Etat n'est pas le même que dans l'administration déconcentrée. Puisque les entités de l'administration décentralisée élaborent elles-mêmes leur budget selon leurs prévisions de ressources conformément au plan triennal qui lui-même est issu du plan national de développement (PND).

²⁰<https://www.oecd.org/regional/regional-policy/profile-ivory-Coast.pdf>, consulté le 10/04/2022

7. Conclusions et recommandations

En Côte d'Ivoire, selon le ministère du Plan et du Développement, les ODD ont été pris en compte dans les PND 2016-2020 et 2021-2025.²¹ Ainsi, les 17 objectifs des ODD ont été circonscrits dans les 05 axes d'activités du gouvernement depuis le PND 2016-2020 et le PND 2021-2025. Par conséquent, la mise en œuvre des objectifs de ces plans permettra d'atteindre ceux des ODD.

Cependant, pour que le PND ait un impact sur la population, la crédibilité budgétaire devrait être intégrée dans le cadre des meilleures pratiques durant l'exécution du budget. Les données relatives à l'exécution des lois de finances pour les années 2018, 2019 et 2020 font apparaître des écarts budgétaires au niveau du budget général de respectivement -6 %, 4 % et -9 % ; qui reflètent des états de sous-utilisation ou de dépassement.

C'est pourquoi, même si selon le Ministère du Plan, les PND prennent en compte les aspirations des populations, des étapes supplémentaires sont nécessaires pour mieux intégrer les questions de crédibilité budgétaire dans la réalisation des ODD. Nous présentons donc les recommandations suivantes au gouvernement, à la Cour des Comptes, au Parlement, aux OSC et aux médias :

Gouvernement :

- Créer des cellules ODD dans chaque département ministériel afin de mettre en œuvre les exigences des ODD ;

- Elaborer une annexe budgétaire qui mentionnera les lignes budgétaires concernant les activités en lien avec les ODD afin de permettre leur suivi ;
- Respecter les principes et les lois relatives aux finances publiques ;
- Elaborer des budgets réalistes par rapport aux prévisions économiques et sociales.

Cour des Comptes :

- Encourager le gouvernement à respecter la crédibilité budgétaire surtout conformément au principe de l'utilisation efficiente des budgets approuvés ;
- Amener le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations issues du rapport générale de conformité.

Parlement ;

- Prendre des lois pour promouvoir et favoriser le respect de la crédibilité budgétaire.

OSCs et Média

- Formations par le biais d'ateliers et des séminaires sur la thématique des ODD ;
- Création et animation d'une plateforme numérique (ONG, Etat et Médias) pour le suivi (géolocalisation et cryptage) des activités liées

²¹ <https://www.plan.gouv.ci/accueil/odd/1> consulté le 10/02/2022

aux ODD ;

- Formation sur la thématique de la crédibilité budgétaire ;
- Sensibiliser les parties prenantes sur la crédibilité budgétaire et mener des plaidoyers pour l'adoption de la crédibilité budgétaire par le gouvernement ;
- Réaliser des analyses sur la crédibilité budgétaire pour orienter le gouvernement vers l'atteinte des ODD à travers une utilisation efficiente du budget.

Aux Partenaires Techniques et Financiers

- Susciter des discussions autour des la crédibilité budgétaire ;
- Contribuer au renforcement des capacités des différents acteurs et soutenir le gouvernement dans la sensibilisation et les réformes nécessaires autour de la crédibilité budgétaire ;
- Contribuer au renforcement des capacités techniques et à l'appui technique de la société civile et des médias autour de la crédibilité budgétaire.

9. Annexes

Annexes 1 : Budget approuvé, dépenses réelles et écarts par classification administrative de 2018 à 2020 en Côte d'Ivoire

Secteur	Classification administrative	Budget approuvé (Franc CFA, billions)			Dépenses réelles (Franc CFA, billions)			Écart (Franc CFA, billions)		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Agriculture et alimentation*	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	21.3	21.3	39.1	20.7	21.3	32.4	-0.6	0.0	-6.7
Éducation **	Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement technique et de la Formation Professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	294.0	295.1	1132.7	293.8	295.1	1114.0	-0.2	0.0	-18.7
Environnement	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	6.7	6.7	18.4	6.7	6.7	16.7	0.0	0.0	-1.7
Équité des genres***	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	1.1	1.9	1.6	0.9	1.9	1.1	-0.2	0.0	-0.5
Santé	Ministère de la Santé de l'Hygiène Publique	88.1	100.3	624.8	86.5	100.3	537.8	1.6	0.0	-87.0
Protection Sociale	Ministère de l'emploi et de la protection sociale	7.2	6.0	15.0	6.3	6.0	15.0	-1.0	0.0	0.0
Eau et assainissement	Ministère de l'Hydraulique et le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité	1.0	1.8	164.5	1.0	1.8	68.2	0.0	0.0	-96.3
Budget Total		6931.6	7726.5	9493.7	6494.1	8000.1	8678.3	-437.5	273.6	-815.3

Secteur	Classification administrative	Écart, par secteur (%)			Part sectorielle des dépenses totales (%)		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020
Agriculture et alimentation*	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	-3%	0%	-17%	0.3%	0.3%	0.4%
Éducation **	Ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement technique et de la Formation Professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	0%	0%	-2%	4.5%	3.7%	12.8%
Environnement	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	0%	0%	-9%	0.1%	0.1%	0.2%
Équité des genres***	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	-21%	0%	-33%	0.0%	0.0%	0.0%
Santé	Ministère de la Santé de l'Hygiène Publique	2%	0%	-14%	1.3%	1.3%	6.2%
Protection Sociale	Ministère de l'emploi et de la protection sociale	-13%	0%	0%	0.1%	0.1%	0.2%
Eau et assainissement	Ministère de l'Hydraulique et le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité	0%	0%	-59%	0.0%	0.0%	0.8%
Budget Total		-6%	4%	-9%	-	-	-

* Dans la nomenclature de la loi de règlement, ne figurent pas les termes Agriculture et Alimentation. Nous avons donc utilisé les budgets des Affaires rurales, la Production

** Végétale et les Ressources animales Ici, le budget Agriculture et alimentation a été composé par les budgets du ministère de l'Agriculture et de la Production Animale

*** Conformément à la nomenclature de la loi de règlement, nous n'avons pas l'indicateur Education mais les termes : Enseignement, Formation, Recherche
C'est le même constat au niveau de cet indicateur, la nomenclature dans la loi de règlement ne mentionne pas le terme Équité des genres. Dans la loi de règlement, nous avons famille et Promotion de la femme

9. Annexes

Annexe 2 : Conclusion du rapport de la Cour des Comptes sur l'exécution du budget 2019

CONCLUSION

La Cour, dans le cadre de sa mission d'assistance au Parlement et au Gouvernement, a élaboré le présent rapport sur l'exécution de la loi de finances en vue du règlement du budget de l'Etat de l'exercice 2019.

Le résultat de l'exécution dudit budget fait apparaître un excédent de 64 244 482 747 F.

Les observations issues du contrôle ont révélé l'existence :

- d'un faible niveau de pression fiscale ;
- de modifications budgétaires non conformes aux textes en vigueur ;
- du caractère peu réaliste des prévisions des ressources relatives aux prêts rétrocedés ;
- d'un poids important de la dette.

Les recommandations formulées par la Cour ont essentiellement porté sur :

- la mise en œuvre effective des réformes envisagées au titre de la fiscalité intérieure et extérieure ;
- le respect du principe de l'indépendance des exercices dans l'enregistrement des opérations ;
- le recours à des décrets d'avances pour l'ouverture de crédits supplémentaires ;
- l'harmonisation du champ de classification des dépenses de personnel dans le CGAF et le projet de loi de règlement.

Référence Bibliographique

- https://afrobarometer.org/fr/pays/cote-divoire+%&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=ci,_
- <https://budget.gouv.ci/budget-publications.html>
- <https://budget.gouv.ci/echos-budget.html>
- https://www.ccesp.ci,_
- http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf
- http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1621029698RAPPORT%20COURS%20DES%20COMPTE%20%20%202019-17032021_SITE.pdf
- http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1640187016Rapportdefinitif_RE.pdf
- http://www.courdescomptes.ci/fichiers/1608746537Cc-RAPPORT%20DEFINITIF%202019-23122020.pdf,_
- https://dashboards.sdgindex.org/profiles/cote-d-ivoire/indicators,_
- <http://www.droit-afrique.com/upload/doc/uemoa/UEMOA-Directive-2009-06-lois-de-finances.pdf>
- <https://www.igf.finances.gouv.ci/IgfAdmin/textesofficiels/doc/2014336%20loi%20organique%20relative%20aux%20lois%20de%20finances.pdf>
- https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=12625&d=1
- https://www.fratmat.info/article/216952/societe/justice/journee-internationale-de-lutte-contre-la-corruptionzoro-bi-ballo-la-cote-divoire-perd-plus-de-1300-milliards-de-fcfa-par-an,_
- <https://www.fratmat.info/article/213053/conomie/elaboration-du-pnd-20212025-le-gouvernement-recueille-les-derniers-avis-des-partenaires-techniques-et-financiers>
- <https://www.oecd.org/regional/regional-policy/profile-ivory-coast.pdf>
- <https://www.plan.gouv.ci/accueil/odd/1>
- <https://www.plan.gouv.ci/accueil/odd/1>
- <https://www.plan.gouv.ci/accueil/odd/1>
- https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23327COTE_DIVOIRE_Draft_Rapport_VNR_CIV.pdf
- <http://snrc.gouv.ci/accueil/actualite/113/1>
- https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2021/01/CPI2020_Report_FR-WEB.pdf

With Support From International Budget Partnership (IBP)



The International Budget Partnership (IBP) headquarters:

750 First Street NE, Suite 700

Washington, D.C. 20002

Tel: +1 202 792 6833

The International Budget Partnership is a global partnership of budget analysts, community organizers, and advocates working to advance public budget systems that work for all people, not a privileged few. Together, we generate data, advocate for reform, and build the skills and knowledge of people so that everyone can have a voice in budget decisions that impact their lives.

For more information on IBP:

[**info@internationalbudget.org**](mailto:info@internationalbudget.org)

or visit

[**www.internationalbudget.org**](http://www.internationalbudget.org)

 [**@OpenBudgets**](https://twitter.com/OpenBudgets)

 [**International Budget Partnership**](https://www.facebook.com/InternationalBudgetPartnership)

 [**International Budget Partnership**](https://www.youtube.com/InternationalBudgetPartnership)

 [**International Budget Partnership**](https://www.linkedin.com/company/InternationalBudgetPartnership)



**International
Budget
Partnership**